



LES ESSENTIELS DE L'URBANISME

Objectifs de la formation

Acquérir les bases des principaux domaines de l'urbanisme local et/ou réactualiser les connaissances déjà acquises au vu des dernières modifications du droit

Public visé et prérequis

Tout Elu de collectivité territoriale.
Absence de prérequis.
Tous publics.

Contenu de la formation

Les textes applicables.

Les instruments de planification : urbanisme prévisionnel, urbanisme opérationnel.

Les différents types d'autorisations : certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, déclarations de travaux, etc.

Les PLU et PLUi, contenu, procédures d'élaboration et de révision général, usages.

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation sera interactive et pratique avec des études de cas.

L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.
Supports remis au stagiaire.

Évaluation/sanction de la formation

Évaluation à chaud des acquis de la formation

Évaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 1 jour soit 6 h

Date

Horaires : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Lieu :

Groupe : 4 à 15 stagiaires